

Serviceafis formation

Tél 06.65.20.55.78

info@serviceafis.com

www.serviceafis.com

RAPPORT QUESTIONNAIRE

AFIS1

SA 2013

TABLE DES MATIERES

Contenu

Préambule _____	1
Etat des lieux sur la qualification en langue anglaise. _____	2
La formation continue _____	3
Evolution du service _____	4
Conclusion _____	5

QUESTIONNAIRE AFIS 1

Préambule

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les 14 agents et responsables qui ont accepté de répondre à ce questionnaire.

REUNION DGAC

Nous avons été invités par l'aviation civile afin de participer à un GT sur la formation.

De ce fait, le 20 février, nous nous sommes rendus à Paris et nous avons pu rencontrer les principaux responsables de l'aviation civile.

Dans ce cadre, nous vous proposons de vous tenir informé de l'évolution de ce GT, qui a pour but la rédaction d'un guide sur la formation des agents afis, notamment, pour ce qui vous concerne, la formation continue.

QUESTIONNAIRE AFIS 1

Etat des lieux sur la qualification en langue anglaise.

Vous avez, pour la majorité, répondu que vous estimiez le niveau suffisant.

Par ailleurs, vous avez émis le souhait de mettre en place un module complémentaire aéronautique comprenant :

1. Vocabulaire aéronautique
2. Ecoute de bande
3. Mises en situation

Nous avons fait part de vos observations à l'aviation civile.

La réponse confirme la mise en place du niveau B1 et libre à vous de réaliser un module complémentaire. En d'autres termes, rien ne vous sera imposé en complément du niveau B1.

Nous avons également posé les questions suivantes :

- Pour les personnes ayant déjà obtenu un niveau d'anglais supérieur, le niveau B1 sera-t-il, quand même, nécessaire ?
- Pour les pilotes ayant une qualification en langue anglaise, le niveau B1 sera-t-il nécessaire ?

Nous attendons une réponse dont nous vous ferons part.

La formation continue

Vous avez tous répondu que vous jugiez la durée de formation suffisante.

Néanmoins, vous avez proposé des solutions intéressantes afin de renforcer son efficacité :

1. Mutualisation, avec d'autres terrains, du maintien de compétence (pratique déjà en cours sur d'autres plateformes)
2. Rapprochement avec les contrôleurs aériens.

Lors de la réunion du 20 février, ce sujet a été évoqué.

Le guide comportera une partie sur la formation continue et en particulier sur sa mise en œuvre.

Vous aurez, ainsi, un véritable support pour le maintien de compétence.

Encore une fois, nous insistons sur le fait qu'il ne sera pas imposé tel ou tel prestataire pour le maintien de compétence, mais bien un programme reprenant l'arrêté de 2007 et ce, dans le but de renforcer son efficacité. Il vous appartiendra de justifier le maintien de compétence par la mise en place de documents (Feuille de présence, mise en place du programme, validation) consultables par l'autorité.

Evolution du service

Sans conteste, vous souhaitez faire évoluer le service afis dans le sens d'une sécurité accrue.

1. Extension de la zone d'activité : Elargir la zone de prise en charge des appareils et ne plus se « cantonner » au circuit de piste.
2. Dans certains cas, en particulier lors d'activités soutenues, donner des numéros aux trafics.
3. Création d'une classification des aérodromes, dans le cadre des services rendus et avec la perspective de pouvoir faire évoluer les prérogatives d'un agent afis et d'utiliser du matériel tel que Radar, gonio, etc.

Exemple : AD à fort potentiel de trafic (Classe 1)- AD à faible potentiel de trafic (Classe 2).

4. Gestion du trafic au sol : Possibilité de gérer le trafic au sol.
5. Création d'un label qualité en fonction du service rendu

Nous avons fait part de toutes ces suggestions à l'aviation civile et en particulier aux principaux interlocuteurs de l'OACI et de l'EASA.

En effet, dans le cadre de l'harmonisation européenne, nous pensons qu'il est de bon ton de donner de la matière à vos représentants lors des colloques et diverses réunions européennes.

Nous attendons, sur ces sujets, des commentaires.

Conclusion

La pertinence de vos réponses et propositions nous encourage à poursuivre notre démarche de consultation.

Par ailleurs, le fait de participer aux réunions avec l'aviation civile nous permettra, régulièrement, de vous informer des évolutions, tout au moins pour la partie formation et maintien de compétence.